

Une action du RIAT sur le bassin du Congo



La sensibilisation et la formation des jeunes Africains au fonctionnement et à la valorisation de leurs écosystèmes forestiers fait partie des thèmes d'action actuellement proposés par le réseau RIAT. Comme le reste du programme du RIAT pour la période 2005-2008, il vise en priorité **les pays du Bassin du Congo**. Il s'adresse à l'ensemble des jeunes de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire dont il convient de développer l'intérêt pour leur environnement forestier. Il sera mené par les réseaux nationaux du RIAT avec l'appui du secrétariat technique porté par l'association Silva.

Introduction

Le projet s'adresse à l'ensemble des jeunes de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. L'objectif est de développer leur intérêt pour leur environnement forestier et, pour ce faire, de leur donner les moyens de mieux le connaître, d'en comprendre le fonctionnement et de prendre conscience de la nécessité de sa gestion durable. De cette démarche s'ensuivront peut-être un plus grand respect de la forêt et sa meilleure valorisation. Après tout, puisque le développement durable se justifie, pour partie, par la responsabilité des générations adultes vis-à-vis des générations futures, l'éducation des jeunes doit être au cœur de nos préoccupations. Par ailleurs, cette opération de sensibilisation doit être menée par les réseaux locaux, sur la base d'une réflexion qui porte sur leur propre environnement, et ne doit donc, en aucun cas, procéder d'une démarche *ex cathedra*. Il n'y a malheureusement pas de solution universelle, des solutions partielles sont à définir avec ceux-là même qui en ont besoin.

La démarche générale du programme s'articule sur les principes suivants :

- » une approche adaptée selon le niveau des cibles (écoliers du primaire, collégiens et lycéens du secondaire, et étudiants des universités et des écoles spécialisées) ;
- » une participation forte des acteurs de la gestion forestière (composée en priorité des membres du RIAT) ;
- » un partenariat ciblé avec certaines écoles (mise en place d'un réseau d'écoles) ;
- » une concrétisation de l'ensemble des sujets abordés (connaissance et fonctionnement des écosystèmes, gestion et valorisation, etc.) sur la base de cas locaux.

Elle comporte trois grands volets :

- » description des composantes de la forêt (faune et flore, grands compartiments de la forêt) ;
- » initiation au fonctionnement de l'écosystème forestier (mise en évidence des interactions entre les composantes de l'écosystème et entre la forêt et son environnement) ;
- » principes de gestion et de valorisation.

Mise en place de ces actions

Une telle opération ne peut se mener qu'avec une organisation remodelée. En particulier, il est certainement judicieux de regrouper les compétences locales au niveau régional parce que la forêt du Bassin du Congo constitue, même si elle est diverse, une seule entité. Autre point, il serait présomptueux de vouloir intervenir sur l'ensemble de la jeunesse scolarisée. On sera donc conduit à définir un sous-ensemble considéré comme un partenariat privilégié avec lequel sera mis en place une collaboration étroite et suivie.

Identification des capacités dans le Bassin du Congo

Cette étape a pour objectif d'améliorer les capacités de formation forestière et environnementale en place sur le Bassin du Congo. Il s'agit de recenser les compétences susceptibles d'intervenir dans le domaine de la formation, d'évaluer leurs capacités pour pouvoir les mobiliser autour de projets bien précis (en particulier la sensibilisation des jeunes — étudiants et écoliers — à la protection de l'environnement et de la forêt)¹.



© B. Riera.

Remarque :

» les compétences que l'on cherche à identifier concernent les objectifs prioritaires recensés par le rapport « Evaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique centrale »², mais aussi les besoins des établissements d'enseignement pour améliorer la sensibilisation des jeunes aux problèmes environnementaux et forestiers ;

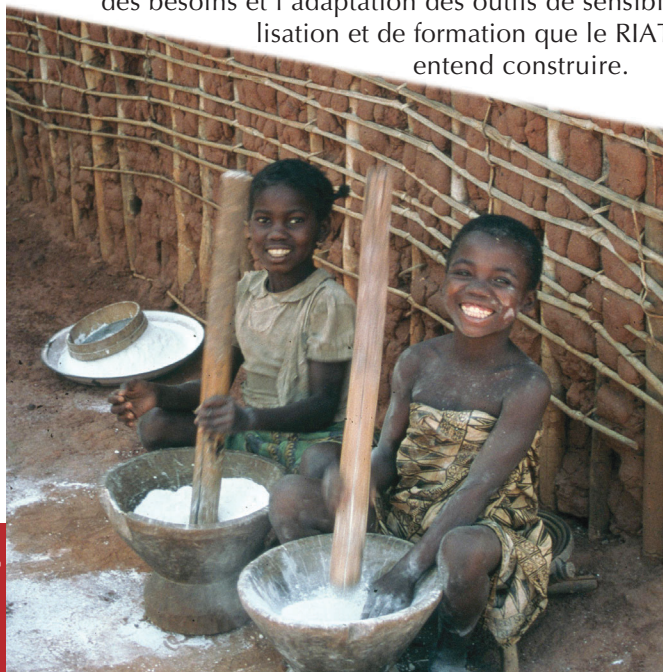
» les forces concernées sont essentiellement des compétences individuelles, aujourd'hui dispersées dans les institutions de formation publiques, les projets et les ONG, et aussi des compétences des pays développés (collaboration du réseau européen ETRN) pouvant jouer un rôle d'appui sur l'ensemble des problématiques associées à la gestion forestière du Bassin du Congo.

Mise en place d'un réseau d'écoles et de centres de formation

Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC, 2000) qui regroupe les huit établissements d'enseignement suivants :

- la Faculté d'agronomie et de sciences agricoles de l'Université de Dschang (Cameroun),
 - l'École des Eaux et Forêts de Mbalmayo (Cameroun),
 - l'École pour la formation des spécialistes de la faune de Garoua (Cameroun),
 - le Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture forêt-bois (Cameroun),
 - l'École Nationale des Eaux et Forêts (Gabon),
 - l'Institut de Développement Rural (Congo),
 - l'Institut Supérieur de Développement Rural (République Centrafricaine),
 - l'École régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts tropicales (République Démocratique du Congo),
- constitue une première tentative de réponse que le RIAT entend conforter et avec lequel il doit collaborer.

Aux côtés de ce réseau, le RIAT propose de constituer **un réseau d'écoles primaires, de collèges et lycées** avec lequel sera engagée une collaboration approfondie. Ce réseau constituera un ensemble privilégié pour l'expression des besoins et l'adaptation des outils de sensibilisation et de formation que le RIAT entend construire.



Principales actions susceptibles d'être réalisées

Création d'outils spécifiques pour les établissements d'enseignement

Cibles	Exemple de moyens à mettre en œuvre
Ecoles primaires	Pour l'essentiel on se limitera à des aspects descriptifs des composantes des forêts du bassin du Congo (principales espèces de la faune et de la flore). Les supports à privilégier sont les affiches et les dépliants. Certains jeux permettant d'aborder le fonctionnement des écosystèmes pourront être envisagés (exemple : qui mange qui ?).
Ecoles secondaires	On abordera les problèmes de fonctionnement des écosystèmes par la réalisation de petits manuels simples illustrés par des situations locales (prendre appui sur les réserves et les parcs). On abordera les problèmes de valorisation des ressources de la forêt en prenant comme référence les marchés locaux et les entreprises d'exploitation forestière.
Ecoles spécialisées et universités	On peut envisager la rédaction d'un manuel d'écologie dont le support concret serait la structure et le fonctionnement des forêts du bassin du Congo complété par des études sur les options de gestion, la place du bassin du Congo dans les grands équilibres régionaux et mondiaux, les enjeux politiques, économiques et sociaux.

Jumelage entre écoles africaines et françaises

S'appuyant sur les compétences de l'association Silva, qui pendant de nombreuses années a animé, en France, une opération similaire, le RIAT se propose de mettre en place des jumelages entre écoles françaises et africaines. Ces jumelages permettront de mieux faire comprendre pourquoi, dans des conditions très différentes, la défense du patrimoine forestier poursuit les mêmes objectifs et justifie que soient menées en parallèle des démarches internationales, régionales et locales.

Création d'un supplément régional au « Flamboyant »

Cette opération vise un triple objectif : **1)** diffuser une information scientifique sur le fonctionnement des forêts du bassin du Congo et l'état d'avancement de la facilitation ; **2)** servir de forum pour préciser les besoins en matière de formation ; **3)** diffuser un premier ensemble d'outils de formation à destination des écoliers et des étudiants. ■

¹ L'expérience acquise par Silva dans les opérations baptisées « A l'Ecole de la Forêt » qui ont été financées par le Ministère français de l'Agriculture nous sera d'une grande utilité.

² Rapport FAO, Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC), UICN.